



UNION DEPARTEMENTALE MOSELLE

FORMATION SYNDICALE

10 rue de Méric, 57050 METZ

03 87 75 19 53 - ud57@cgt.fr

L'inscription ne sera effective qu'à l'acceptation et la signature du présent devis par le Secrétaire CSE.
A nous retourner à l'UD rapidement (au moins 6 semaines avant la formation).

DEVIS Formation Economique du CSE (par stagiaire)

Du

Nom du Stagiaire :

Nom du Syndicat :

Effectifs de l'entreprise

au 1er mai 2023, le SMIC horaire
est fixé à 11,52€

<u>Base de négociation :</u>	Taux SMIC Horaire	Forfait pédagogique journalier	Facture totale pour 1 stagiaire 5 jours 5 repas
<u>Tarifs dérogatoires.</u>			
50 à 74 salarié-es	11	126,72 €	721,10 €
75 à 99 salarié-es	12	138,24 €	778,70 €
100 à 124 salarié-es	13	149,76 €	836,30 €
125 à 149 salarié-es	17	195,84 €	1 066,70 €
150 à 174 salarié-es	20	230,40 €	1 239,50 €
175 à 199 salarié-es	24	276,48 €	1 469,90 €
200 à 224 salarié-es	28	322,56 €	1 700,30 €
225 à 250 salarié-es	31	357,12 €	1 873,10 €
<u>Tarif normal :</u>	36		
(ou à partir de 250 salarié-es)		414,72 €	2 161,10 €

Ces tarifs varient en fonction de l'évolution du SMIC.

Le total de la facture pourra être différent de quelques euros par rapport au devis signé.

● FRAIS PEDAGOGIQUES : _____, ___ € x _ jours = _____, ___ €

● FRAIS DE SEJOUR :

○ en externat : 17,50 euros, soit le coût d'un déjeuner ;

_____, ___ € x _ jours = _____, ___ €

PRIX TOTAL : _____, ___ €

Le financement de la formation est pris en charge par le CSE sur le budget de fonctionnement 0,2 %

Une facture vous sera adressée après le stage.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Signature et cachet pour acceptation :

